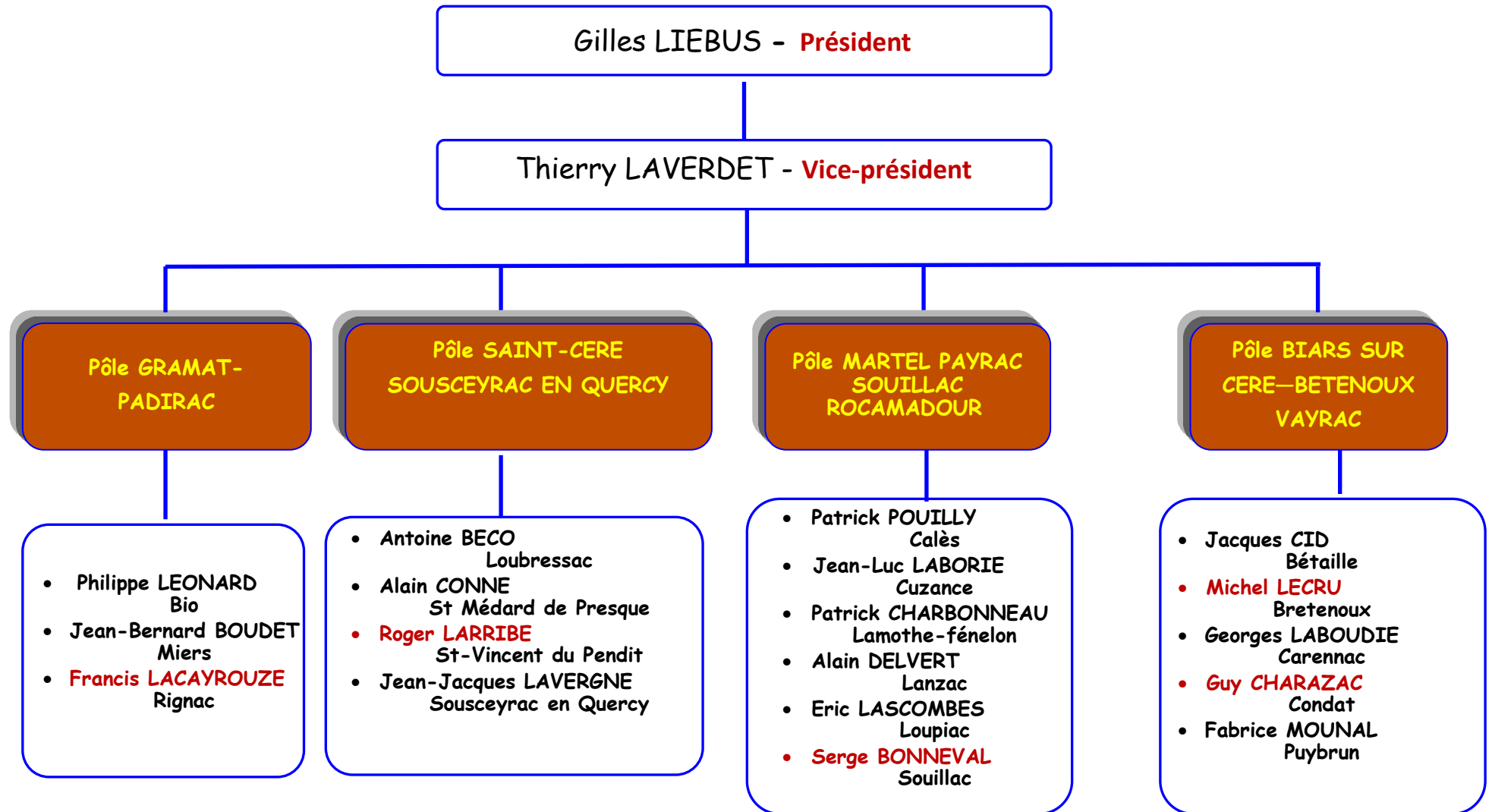


Composition de la commission Voirie—Bâtiments



La Commission Voirie—Bâtiments est composée du Président, d'un Vice-Président et de 18 membres répartis par pôles territoriaux.
MAJ BUREAU DU 18/06/2018